

**CANADA  
PROVINCE DE QUÉBEC  
MUNICIPALITÉ DE SAINT-HONORÉ-DE-SHENLEY**

**Procès-verbal de la séance d'ajournement du conseil de la  
Municipalité de Saint-Honoré-de-Shenley tenue à la salle  
municipale de Saint-Honoré-de-Shenley sise au 499, rue  
Principale, le 8 janvier 2013 à 19h35**

Sont présents à cette séance:

Siège no 1 Madame Johanne Gilbert Roy  
Siège no 2 Monsieur Daniel Quirion  
Siège no 3 Monsieur Luc Poulin  
Siège no 4 Monsieur Mario Breton  
Siège no 6 Monsieur Martin Mathieu

Est absent Monsieur Alain Champagne, conseiller au siège no 5

Le conseil siège avec quorum sous la présidence du maire, Monsieur Herman Bolduc.

Madame Francine Talbot, directrice générale/secrétaire-trésorière agit comme secrétaire d'assemblée.

**1. OUVERTURE DE LA SÉANCE**

Monsieur Herman Bolduc, maire, souhaite la bienvenue aux membres du conseil.

**2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

**2013-01-01**

Il est proposé par monsieur Martin Mathieu, appuyé par monsieur Daniel Quirion et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'adopter l'ordre du jour. Ajouter au point varia (31) autres items : les sujets suivants :

Le point varia (31) reste ouvert.

1. OUVERTURE DE LA SÉANCE
2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR
3. DÉPÔT DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 6 NOVEMBRE ET DE LA RÉUNION D'AJOURNEMENT DU 13 DÉCEMBRE 2012
4. RENCONTRE : COMITÉ DE L'EXPOSITION AGRICOLE DE BEAUCE

**LÉGISLATION**

- 5 ADOPTION : RÈGLEMENT 128-2012 AMENDANT LE RÈGLEMENT DE ZONAGE # 55-2006 VISAT À RÉDUIRE À 3 MÈTRES LA BANDE RIVERAINE DE LA CULTURE DU SOL À DES FINS D'EXPLOITATION AGRICOLE

6 SIGNATURE DE L'ENTENTE ENTRE LA MRC ET LA MUNICIPALITÉ : FOURNITURE DU PERSONNEL TECHNIQUE DE LA MRC

7 TRAITEMENT DES CONSTATS D'INFRACTION ÉMIS SUR LES ROUTES

8 OFFRE DE SERVICE FORMATION 'POMPIER 1 SECTION 3 ET AUTO-SAUVETAGE'

9 FACTURE DE PLOMBIER

10 RENOUVELLEMENT SERVICE COUR MUNICIPAL : NOMINATION DU PROCUREUR

#### EMPLOYÉ

11 VACANCES : GAÉTAN MATHIEU

#### URBANISME – DÉVELOPPEMENT DU TERRITOIRE

12 ENVELOPPE DISCRÉTIONNAIRE DU DÉPUTÉ

13 ACCEPTATION DÉROGATION MINEURE

#### FINANCES

14 LISTE DES PAYEURS RETARDATAIRES ENVERS LA MUNICIPALITÉ

15 COMPTES DU MOIS

16 REMISE : RAPPORT BUDGÉTAIRE DU MOIS DE DÉCEMBRE 2011

17 REDDITION TAXES ESSENCES

18 BLANCHETTE VACHON ET ASSOCIÉS : OFFRE DE SERVICE

#### MATÉRIEL – ÉQUIPEMENTS-FOURNITURE

19 ACHAT : ORDINATEUR – POMPIER

20 ACHAT MODULE INVENTAIRE PREMIÈRE LIGNE

#### TRAVAUX PUBLICS

21 RECHARGEMENT DU RANG 4 SUD : DEMANDE D'AIDE FINANCIÈRE - DOMTAR

#### LOISIRS-TOURISME-SÉCURITÉ PUBLIQUE

22 PLAN D'INTERVENTION EN JANVIER PAR CHEF INCENDIE

23 AUTORISATION SIGNATURE ENTENTE PACTE RURAL

24 MODIFICATION DES MONTANTS ÉQUIPEMENTS  
(2012-12-354)

25 NOMINATION D'UN REPRÉSENTANT DOSSIER  
RESSOURCE ET LOISIRS

26 DESCRIPTION DES TÂCHES DE HERVÉ

27 SEMAINE DE RELÂCHE : ACTIVITÉ ARÉNA : ADOS :  
GRATUITÉ

28 DEMANDE D'AIDE FINANCIÈRE :

28.1 ACCUEIL GROSSESSE BEAUCE-APPALACHES INC.

PERSONNEL

29 RAPPORTS :

29.1 CONSEIL DES MAIRES À LA MRC

29.2 DÉLÉGUÉ À LA RÉGIE INTERMUNICIPALE

30 CORRESPONDANCE

31 AUTRES ITEMS

- Paiement contrat annuel assistance première ligne
- Dérogation coût location glace aréna
- Formation adjointe
- Félicitations Ferme Holdream
- Coupe aménagement Association des boisés

32 PÉRIODE DE QUESTIONS

33 CLÔTURE DE LA SÉANCE

**3 -DÉPÔT DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE  
ORDINAIRE DU 4 DÉCEMBRE 2012 ET DE LA RÉUNION  
D'AJOURNEMENT DU 13 DÉCEMBRE 2012**

**2013-01-02**

**Considérant** que les membres du conseil municipal ont pris connaissance du procès-verbal de la séance ordinaire du 4 décembre 2012 et de la réunion d'ajournement du 13 décembre 2012.

**En conséquent** Il est proposé par monsieur Mario Breton et appuyé par monsieur Luc Poulin et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'accepter les procès-verbaux susmentionnés rédigés par la Directrice générale/Secrétaire-Trésorière en enlevant le montant de 125 000.\$ pour le réseau de fibre optique dans le programme triennal d'immobilisations.

**4- DÉPÔT BILAN DE L'EXPOSITION AGRICOLE DE  
BEAUCE**

La présidente du comité de l'exposition agricole a fait parvenir à la municipalité les états financiers au 21 octobre 2012. Ce document est remis à chaque élu.

**5 ADOPTION : RÈGLEMENT 128-2012 AMENDANT LE RÈGLEMENT DE ZONAGE # 55-2006 VISANT À RÉDUIRE À 3 MÈTRES LA BANDE RIVERAINE DE LA CULTURE DU SOL À DES FINS D'EXPLOITATION AGRICOLE**

**2013-01-03**

**Considérant** que la municipalité a suivi la procédure pour l'adoption d'un amendement du règlement de zonage;

**En conséquence** il est proposé par monsieur Luc Poulin, appuyé par monsieur Mario Breton et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'adopter le règlement 128-2012 amendant le règlement de zonage # 55-206 visant à réduire à 3 mètres la bande riveraine de la culture du sol à des fins d'exploitation agricole.

Le présent règlement entrera en vigueur suite à l'approbation par la MRC.

**6 SIGNATURE DE L'ENTENTE ENTRE LA MRC ET LA MUNICIPALITÉ ; FOURNITURE DU PERSONNEL TECHNIQUE DE LA MRC**

**2013-01-04**

**Considérant** que le MAMROT a offert au MRC d'adhérer au programme PIQM volet 3 qui permet le financement de ressources en génie;

**Considérant** que le conseil des maires envisage d'engager un ingénieur civil et un technicien afin de supporter les municipalités locales;

**Considérant** que ce programme finance une partie des salaires des ressources techniques mentionnées ci-haut pour une période de 5 ans (75%, 62.5%, 50%, 32.5% et 25%0);

**Considérant** que ce concept fonctionne déjà très bien dans les autres MRC;

**Pour ces motifs, il** est proposé par monsieur Luc Poulin, appuyé par monsieur Daniel Quirion et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'accepter l'entente relative à la fourniture du personnel technique de la MRC et d'en autoriser la signature.

**7 TRAITEMENT DES CONSTATS D'INFRACTION ÉMIS SUR LES ROUTES**

**2013-01-05**

**Considérant** qu'il y a eu fusion des services policiers de ville St-Georges avec la Sûreté du Québec;

**Considérant** que cette fusion affecte le traitement des constats d'infraction émis sur les routes relevant du ministère des Transports du Québec;

**Considérant** qu'avant la fusion de ces services policières les constats d'infraction étaient traités à la cour de Ville St-Georges;

**Considérant** que la ville St-Georges offre les mêmes services soit que lorsqu'il y aura des constats délivrés sur les routes numérotées dans notre municipalité soient confiés à la cour municipale commune de Ville de Saint-Georges.

**En conséquence**, il est proposé par monsieur Martin Mathieu, appuyé par madame Johanne Gilbert Roy et résolu à l'unanimité des conseillers présents de confier à la cour municipale de Ville St-Georges les constats délivrés sur les routes numérotées de notre municipalité.

### **8 OFFRE DE SERVICE FORMATION 'POMPIER 1 SECTION 3 ET AUTO-SAUVETAGE'**

Ce sujet est reporté à la réunion de février.

### **9 FACTURE DE PLOMBIER**

**Considérant** que les propriétaires du 533, rue Poulin avaient des problèmes de refoulements d'égout sanitaire;

**Considérant** qu'il y a eu une entente de signée entre la municipalité et les propriétaires qu'il y aurait une intervention de faite afin de régulariser ce problème.

**Considérant** que le 17 octobre dernier la plomberie Bobby Cloutier a effectué des travaux sous-terrain avec une caméra et une machine à pression;

**Considérant** que suite à cette intervention, le problème se situait sur la propriété du 533;

**Considérant** que les propriétaires refusent de payer la facture, il y aura discussion avec les employés municipaux et par la suite une correspondance leur sera expédiée.

### **10 RENOUVELLEMENT SERVICE COUR MUNICIPAL ; NOMINATION DU PROCUREUR**

**2013-01-06**

**Considérant** que la firme Cain Lamarre Casgrain Wells offre le renouvellement de services pour la représentation des municipalités membre de la Cour municipale pour l'année 2013;

**En conséquence**, il est proposé par madame Johanne Gilbert Roy, appuyé par monsieur Daniel Quirion et résolu à l'unanimité des conseillers présents de renouveler avec la firme d'avocats Cain Lamarre Casgrain Wells.

### **11 VACANCES ; GAÉTAN MATHIEU**

**2013-01-07**

**Considérant** que monsieur Gaétan Mathieu, inspecteur municipal, demande l'autorisation de prendre une semaine de vacances du 30 janvier au 6 février inclusivement;

**En conséquence**, il est proposé par monsieur Mario Breton, appuyé par monsieur Daniel Quirion et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'autoriser la période de vacances de monsieur Gaétan Mathieu soit du 30 janvier 2013 au 6 février 2013 inclusivement.

## **12 ENVELOPPE DISCRÉTIONNAIRE DU DÉPUTÉ**

**2013-01-08** **Considérant** que chaque année, la municipalité doit apporter des améliorations à son réseau routier;

**En conséquence**, il est proposé par monsieur Martin Mathieu, appuyé par madame Johanne Gilbert Roy et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'adresser à notre député, Monsieur Robert Dutil, une demande d'aide financière dans le cadre de son enveloppe discrétionnaire pour un montant évalué à environ quarante mille dollars (40 000\$) pour la réfection de la rue du Collège et du rechargement des rangs

## **13 ACCEPTATION DÉROGATION MINEUR**

**2013-01-09** **Considérant** qu'une assemblée publique pour la demande de dérogation mineure du 660, Sixième rang Sud a eu lieu pendant la présente réunion entre 19h30 à 21h13.

**Considérant** qu'aucune personne intéressée par la présente demande ne s'est présentée lors de ladite assemblée;

**Considérant** que le propriétaire du 660, Sixième rang Sud demande une dérogation mineure dont la nature et effets est la marge latérale du garage et de la grange soit être de 1 mètre et celle de la grange de 1,5 mètres;

**Considérant** que le comité consultatif d'urbanisme recommande au conseil municipal d'accepter la demande;

**En conséquence**, il est proposé par monsieur Mario Breton, appuyé par madame Johanne Gilbert Roy et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'accepter la demande du propriétaire du 660, Sixième rang Sud.

## **14 LISTE DES PAYEURS RETARDATAIRES ENVERS LA MUNICIPALITÉ**

**2013-01-10** **Considérant** qu'il y a dépôt à chaque membre du conseil, pour consultation, la liste des payeurs retardataires envers la Municipalité;

**En conséquence**, il est proposé par monsieur Luc Poulin, appuyé par madame Johanne Gilbert Roy et résolu à l'unanimité des conseillers présents :

**Qu'un** dernier avis de rappel soit adressé à chaque retardataire dont le montant dû excède dix dollars (10.);

**De mandater** la MRC Beauce-Sartigan pour procéder à la vente pour non-paiement de taxes;

**D'accepter** qu'une entente soit conclue entre la MRC de Beauce-Sartigan et les contribuables en défaut de paiement de taxes mettant fin aux procédures de vente dès que le compte de taxes 2011 incluant les intérêts et les frais soient acquittés;

**De mandater**, Me Paul Poirier, notaire, pour la production des descriptions techniques si nécessaire.

### **15 COMPTES DU MOIS**

Les comptes du mois de décembre 2012 sont présentés aux élus de manière à leur permettre de distinguer les comptes payables, les comptes payés au cours du mois, de même que les salaires nets versés.

**2013-01-11**

Il est proposé par monsieur Martin Mathieu, appuyé par monsieur Mario Breton et résolu à l'unanimité des conseillers présents que les comptes payés pour le mois de décembre 2012 au montant de 93 767.57\$ soient acceptés et payés, tels qu'ils apparaissent sur la liste déposée dans les archives de la municipalité et remise aux membres du conseil. Les comptes payés représentent 16 701.34\$, les comptes à payer représentent 54 951.46\$. tandis que les salaires nets plus les allocations de dépenses s'élèvent à 22 111.77\$.

### **CERTIFICAT DE DISPONIBILITÉ DE FONDS**

#### **Code municipal**

#### **Article 961**

Je, soussignée, Francine Talbot, directrice générale - secrétaire-trésorière, certifie par les présentes qu'il y a des crédits budgétaires disponibles prévus au budget 2012 permettant de procéder au paiement des comptes mentionnés à la résolution 2012-01-09

\_\_\_\_\_  
**Francine Talbot, D. G.- Sec.-Trés.**

### **16 REMISE ; RAPPORT BUDGÉTAIRE DU MOIS DE DÉCEMBRE 2012**

La directrice générale/secrétaire trésorière dépose les états financiers (rapport budgétaire) et le rapport d'investissement de la municipalité à la fin du mois de décembre 2012.

### **17 REDDITION TAXES ESSENCES**

**2013-01-12**

Il est proposé par monsieur Luc Poulin, appuyé par monsieur Mario Breton et résolu à l'unanimité des conseillers présents de mandater la firme Blanchette Vachon et Associés à faire la reddition des comptes concernant les taxes d'accises sur l'essence.

## **18 BLANCHETTE VACHON ET ASSOCIÉS ; OFFRE DE SERVICE**

**2013-01-13** Il est proposé par monsieur Mario Breton, appuyé par monsieur Martin Mathieu et résolu à l'unanimité des conseillers présents de retenir les services de la firme Blanchette Vachon et associés pour préparer et transférer les prévisions budgétaires 2012 au Ministère des Affaires municipales des Régions et de l'Occupation du territoire pour un montant de neuf cent quatre-vingt-quinze dollars (995 \$), taxes en sus.

## **19. ACHAT ; ORDINATEUR-POMPIER**

**2013-01-14** **Considérant** que l'ordinateur du service des incendies ne fonctionne plus;

**Considérant** que le chef des incendies a pris des informations auprès de monsieur Martin Boutin, du Service PIPC;

**Considérant** que le montant soumis est de 920\$ plus les taxes;

**Considérant** qu'il y a eu seulement une soumission de demander, les élus désirent qu'il y est une autre demande de faite auprès du fournisseur qui dessert le bureau, soit la compagnie Visionic;

**En conséquence**, il est proposé par monsieur Luc Poulin, appuyé par monsieur Daniel Quirion et résolu à l'unanimité des conseillers présents que suite à une autre demande de prix, d'autoriser l'achat d'un ordinateur auprès du plus bas soumissionnaire.

## **20 ACHAT MODULE INVENTAIRE PREMIÈRE LIGNE**

**2013-01-15** **Considérant** que les pompiers désirent faire l'inventaire de leurs équipements lors d'un retour à la caserne suite à un incendie;

**Considérant** qu'il y a un logiciel qui est disponible auprès de la compagnie Première Ligne au coût d'environ 500.\$

**En conséquence**, il est proposé par monsieur Martin Mathieu, appuyé par monsieur Luc Poulin et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'autoriser l'achat du logiciel d'inventaire au coût d'environ de 500.\$.

## **21 RECHARGEMENT DU RANG 4 SUD, DEMANDE D'AIDE FINANCIÈRE-DOMTAR**

**2013-01-16** **Considérant** que la chaussée du Quatrième rang sud est détériorée;

**Considérant** que chaque année, la municipalité entretient ladite chaussée en ajoutant 50 voyages de MG20 :

**Considérant** que d'importants travaux de rechargement sont nécessaires dans ledit rang au cours de l'année 2013;

**Considérant** que la municipalité prévoit ajouter 100 voyages de MG20;



**Considérant** l'utilisation fréquente de ce secteur par la compagnie Domtar

**En conséquence**, il est proposé par monsieur Luc Poulin, appuyé par monsieur Martin Mathieu et résolu à l'unanimité des conseillers présents de demander à la compagnie Domtar de contribuer financièrement aux travaux de rechargement du Quatrième rang Sud pour un montant équivalent à 50 voyages de MG20.

## **22 PLAN D'INTERVENTION EN JANVIER PAR CHEF INCENDIE**

**2013-01-17** **Considérant** que le chef d'incendie, monsieur Richard Gosselin, aurait des disponibilités en janvier à faire un plan d'intervention à l'aréna;

**En conséquence**, il est proposé par madame Johanne Gilbert Roy, appuyé par monsieur Daniel Quirion et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'autoriser et défrayer monsieur Gosselin pour faire le plan d'intervention à l'aréna.

## **23 AUTORISATION SIGNATURE ENTENTE PACTE RURAL**

**2013-01-18** **Considérant** qu'il reste un montant de 500\$ de disponible pour notre municipalité dans le programme de la politique nationale de la ruralité

**Considérant** que madame Johannie Lamothe, ressource en loisirs, à monter un document spécifiant les équipements nécessaires pour l'otj;

**En conséquence**, il est proposé par monsieur Martin Mathieu, appuyé par monsieur Daniel Quirion et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'autoriser la signature de la demande d'aide financière auprès de la MRC de Beauce-Sartigan.

## **24 MODIFICATION DES MONTANTS ÉQUIPEMENTS (2012-12-354)**

**2013-01-19** **Considérant** que lors de la première présentation de la demande de budget pour l'achat des équipements des loisirs, à la résolution # 2012-12-354, le comité des loisirs modifie leur montant disponible, soit passé de 200\$ à 100\$.

**En conséquence**, il est proposé par monsieur Mario Breton, appuyé par monsieur Daniel Quirion et résolu à l'unanimité des conseillers présents de modifier la résolution 2012-12-354 afin de changer le montant disponible par le comité des loisirs.

## **25 NOMINATION D'UN REPRÉSENTAT DOSSIER RESSOURCE ET LOISIRS**

**2013-01-20** Il est proposé par monsieur Mario Breton, appuyé par monsieur Martin Mathieu et résolu à l'unanimité des conseillers présents de

nommer monsieur Éric Lapointe comme représentant du milieu sportif et culturel provenant de la municipalité pour compléter les membres du comité intermunicipal 2013.

## **26 DESCRIPTION DES TÂCHES DE HERVÉ**

Il y aura une rencontre si nécessaire.

## **27 SEMAINE DE RELÂCHE; ACTIVITÉ ARÉNA, ADOS, GRATUITE**

**2013-01-21** Il est proposé par madame Johanne Gilbert Roy, appuyé par monsieur Daniel Quirion et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'autoriser l'utilisation de la glace gratuitement pour les activités prévues au cours de la semaine de relâche.

## **28 DEMANDE D'AIDE FINANCIÈRE**

### **28.1 ACCEUIL GROSSESSE BEAUCE-APPALACHES INC.**

**2013-01-22** Il est proposé par monsieur Mario Breton, appuyé par monsieur Martin Mathieu et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'acquiescer à la demande d'aide financière de la compagnie Accueil Grosse Beauce-Appalaches et de lui verser la somme de cinquante dollars (50.\$)

## **29 RAPPORT**

### **29.1 CONSEIL DES MAIRES À LA MRC**

Pas eu de réunion en décembre.

### **29.2 DÉLÉGUÉ À LA RÉGIE INTERMUNICIPALE**

Monsieur Mario Breton fait un rapport sur la dernière réunion de la Régie

## **30 CORRESPONDANCE**

Madame Francine Talbot, fait lecture et dépose des bordereaux de correspondance du mois de décembre 2012. Certaines correspondances sont lues à la demande du conseil.

### **CORRESPONDANCE RETENUE**

**LETTRE # 6 : Régie des alcools, des courses et des jeux**

**LETTRE # 7 : Développement économique Canada**

**LETTRE #16 : Association québécoise de lutte contre la pollution atmosphérique (AQLPA)**

**MONSIEUR MARTIN MATHIEU, CONSEILLER # 6 QUITTE À 20H52.**

### **31 AUTRES ITEMS**

#### **31.1 PAIEMENT CONTRAT ANNUEL ASSISTANCE PREMIÈRE LIGNE**

**2013-01-23**

Il est proposé par monsieur Luc Poulin, appuyé par monsieur Daniel Quirion et résolu à l'unanimité des conseillers présents de renouveler le contrat annuel d'assistance, de soutien technique et évolutions du logiciel première ligne au coût de \$ 501.91 taxes incluses.

#### **31.2 DÉROGATION COÛT LOCATION GLACE ARÉNA**

**2013-01-24**

**Considérant** que le professeur d'éducation physique et à la santé, désire donner l'opportunité à ses élèves de patiner et d'apprendre des techniques de base en patin;

**Considérant** que les cours auraient lieu : mardi le 22 janvier et mercredi le 23 janvier;

**Considérant** que l'éducateur considère les coûts de location trop dispendieux pour cette activité spéciale;

**Considérant** qu'il demande une dérogation pour avoir un coût plus abordable pour ces cours;

**En conséquence**, il est proposé par monsieur Daniel Quirion, appuyé par madame Johanne Gilbert et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'accorder la gratuité pour ces cours de base et pour tout autre patinage dans le cadre des activités de la commission scolaire conditionnel à ce qu'il n'y a pas de location autre lors de leurs activités

#### **31.3 FORMATION ADJ. ADMINISTRATIVE**

**2013-01-25**

**Considérant** qu'il y a un programme de formation en ligne pour les moins de 2 ans en milieu municipal;

**Considérant** que les cours débutent en février et qu'il y a des coûts d'inscription rattachés à cette formation;

**En conséquence**, il est proposé par monsieur Mario Breton, appuyé par monsieur Daniel Quirion et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'accorder un montant d'environ 325.\$ pour couvrir le coût d'une première formation.

#### **31.4 FÉLICITATIONS FERME HOLDREAM**

**2013-01-26**

Il est résolu à l'unanimité d'adresser des félicitations à la Ferme Holdream (Étienne et Guillaume Lessard) pour s'être

distinguée et obtenue le bidon d'or du Club des 300 pour la qualification du meilleur troupeau Holstein au Canada en 2011 en ce qui concerne la production laitière.

**31.5 COUPE AMÉNAGEMENT ASSOCIATION DE BOISÉ**

**2012-01-27**

**Considérant** que la municipalité possède des lots de boisés qui seraient prêt à l'aménagement;

**En conséquence**, il est proposé par monsieur Luc Poulin, appuyé par monsieur Mario Breton et résolu à l'unanimité des conseillers présents de mandater l'Association des boisés de la Beauce à faire l'aménagement nécessaire sur le lot 21-A-P (arrière de l'aréna) et le lot 20-A-P, 20-B-P (puits Georges Boutin).

**32- PÉRIODE DE QUESTION**

Aucune assistance

**33. CLÔTURE DE LA SÉANCE**

**2013-01-28**

**Il** est proposé par monsieur Mario Breton, appuyé par madame Johanne Gilbert Roy et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'ajourner cette présente séance. Il est 21h15.

---

HERMAN BOLDUC, MAIRE

---

FRANCINE TALBOT, D. G. - SEC.-TRÉS.